

# Pl@cement garanti Mondial – Ambitieux

Terme : 2 ans

## APERÇU

Le Pl@cement garanti Mondial – Ambitieux vous offre le potentiel de rendement de grandes sociétés de plusieurs régions du monde, tout en protégeant votre capital. Il est idéal pour contribuer à la diversification de votre portefeuille.

- Exclusivement dans AccèsD
- Taux de rendement potentiel bonifiés
- Couvert par l'assurance-dépôts<sup>1</sup>
- Versement des intérêts à l'échéance
- Admissible au REER et au CELI
- Non admissible aux régimes suivants : REER immobilisé, REEI, RNV, FERR, CRI et FRV
- Protection contre le risque de fluctuation des devises étrangères
- Si le placement n'est pas enregistré, imposition du rendement à l'échéance<sup>2</sup>
- Admissible au calcul de ristourne de la caisse
- Aucuns frais de gestion

| Indications de rendement         | 500 \$ et plus |
|----------------------------------|----------------|
| Rendement annuel composé maximal | 4,88 %         |
| Rendement cumulatif maximal      | 10,00 %        |
| Taux de participation            | 100 %          |

| Dates clés            |                           |
|-----------------------|---------------------------|
| Période de vente      | 28 mai au 29 juillet 2019 |
| Émission du placement | 16 août 2019              |
| Échéance du placement | 16 août 2021              |

Le taux de participation représente le pourcentage du rendement des titres de référence qui est versé au détenteur à l'échéance. Les rendements indiqués tiennent compte du taux de participation.

La caisse est l'émetteur du placement.

<sup>1</sup>Pour en connaître davantage sur la protection de l'assurance-dépôts, veuillez consulter [lautorite.qc.ca](http://lautorite.qc.ca).

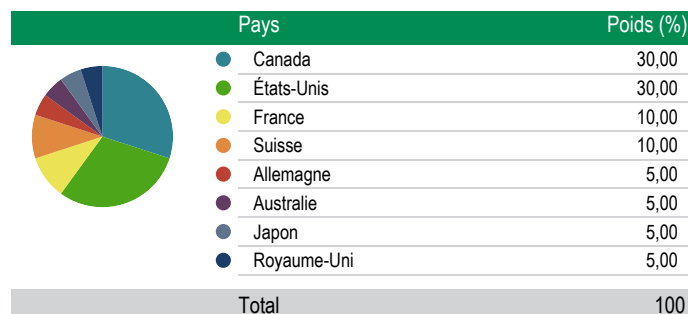
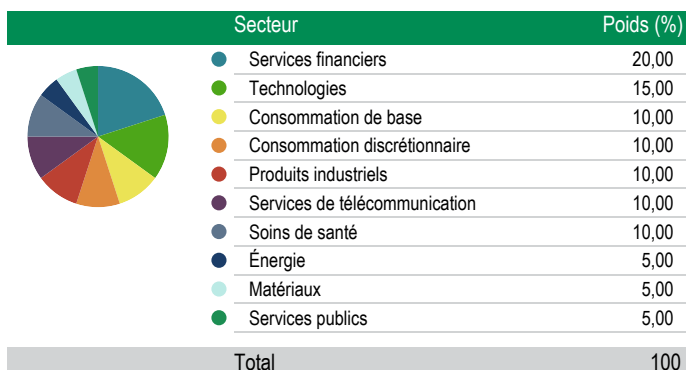
<sup>2</sup>Sauf l'intérêt payé avant la date d'émission.

## COMPOSITION DU PLACEMENT

Le panier de référence est composé de 20 sociétés situées dans des pays développés et issues de différents secteurs économiques. Chaque entreprise occupe le même poids dans le panier qui est réparti comme suit :

| Société                  | Secteur                | Pays        |
|--------------------------|------------------------|-------------|
| Aflac Inc.               | Services financiers    | États-Unis  |
| Banque Toronto-Dominion  | Services financiers    | Canada      |
| BCE Inc.                 | Services de télécomm.  | Canada      |
| Bouygues SA              | Produits industriels   | France      |
| Burberry Group PLC       | Conso. discrétionnaire | Royaume-Uni |
| Cisco Systems Inc.       | Technologies           | États-Unis  |
| EssilorLuxottica SA      | Soins de santé         | France      |
| Financière Sun Life Inc. | Services financiers    | Canada      |
| Fortis Inc.              | Services publics       | Canada      |
| Givaudan SA              | Matériaux              | Suisse      |

| Société                    | Secteur                | Pays       |
|----------------------------|------------------------|------------|
| NTT Docomo Inc.            | Services de télécomm.  | Japon      |
| Paychex Inc.               | Technologies           | États-Unis |
| Phillips 66                | Énergie                | États-Unis |
| Procter & Gamble Co.       | Consommation de base   | États-Unis |
| Public Storage             | Services financiers    | États-Unis |
| Roche Holding AG           | Soins de santé         | Suisse     |
| Siemens AG                 | Produits industriels   | Allemagne  |
| Société Canadian Tire Ltée | Conso. discrétionnaire | Canada     |
| Thomson Reuters Corp.      | Technologies           | Canada     |
| Wesfarmers Ltd.            | Consommation de base   | Australie  |



## CE PLACEMENT ME CONVIENT-IL ?

Ce placement pourrait vous convenir si vous :

- acceptez de faire votre achat en ligne pour profiter d'un taux de rendement potentiel bonifié
- désirez protéger votre capital ;
- souhaitez diversifier votre portefeuille ;
- avez un horizon de placement de 2 ans ou plus ;
- ne planifiez pas retirer votre argent avant l'échéance ;
- acceptez de renoncer à une portion du rendement garanti offert par une épargne à terme traditionnelle pour bénéficier d'une possibilité de rendement supérieur.

## QUELLE EST LA DIFFÉRENCE AVEC UNE ÉPARGNE À TERME TRADITIONNELLE ?

Ce placement garanti diffère d'une épargne à terme traditionnelle parce qu'il ne procure pas un rendement déterminé à l'avance.

**Le rendement du placement est fonction de l'appréciation des titres de référence et ne peut être connu qu'à son échéance. Le rendement pourrait être nul à l'échéance.**

## COMMENT LE RENDEMENT EST-IL CALCULÉ ?

Jusqu'à l'émission, votre placement produit des intérêts de 1,00 % par année.

Entre la date d'émission et la date d'échéance, le rendement est déterminé en fonction de la variation des cours de référence, jusqu'à un maximum de 10,00 %. Afin de réduire l'effet d'un éventuel repli des marchés, nous prenons en compte la moyenne des lectures mensuelles des cours pendant les 3 derniers mois du terme.

Ce placement ne donne pas droit aux dividendes versés sur les titres de référence.

Le rendement du placement n'est pas touché par les fluctuations des taux de change, même si les cours sont publiés en devises étrangères.

Pour tous les détails du calcul du rendement, veuillez lire la convention de placement.

**Le rendement variable est basé sur l'évolution du cours des titres de référence et pourrait être nul à l'échéance. Votre capital est toujours garanti à l'échéance.**

## COMMENT SUIVRE L'ÉVOLUTION DE MON PLACEMENT ?

Vous pouvez utiliser l'outil Suivi dynamique du rendement des placements garantis liés aux marchés en ouvrant une session dans AccèsD, section Épargne et placements, ou en consultant [desjardins.com/suivirendement](https://desjardins.com/suivirendement). L'information sur le rendement est présentée à titre indicatif seulement. Le rendement de votre placement est aussi inscrit sur votre relevé de compte mensuel Desjardins, à titre indicatif. Le rendement du placement n'est connu qu'à son échéance.

## QUE SE PASSE-T-IL À L'ÉCHÉANCE DE MON PLACEMENT ?

Peu avant l'échéance de votre placement, vous recevrez un avis par la poste ou dans AccèsD. À l'échéance, à moins d'instructions contraires de votre part communiquées dans AccèsD si le placement est admissible au renouvellement en ligne, ou auprès de votre conseiller, votre placement sera automatiquement réinvesti dans un produit de nature et de terme similaires.

## EST-IL POSSIBLE DE RACHETER MON PLACEMENT AVANT L'ÉCHÉANCE ?

La convention de placement ne prévoit pas de possibilité de conversion ou de rachat avant l'échéance de ce placement.

## QU'ARRIVE-T-IL EN CAS DE PERTURBATION DES MARCHÉS ?

La caisse détermine, à sa seule discrétion, les mesures appropriées à prendre dans les circonstances. Par exemple, en cas d'arrêt des transactions effectuées sur les marchés boursiers, la caisse pourrait décider de reporter la date à laquelle le niveau de l'indice de départ du placement est pris en compte.

## ET SI JE CHANGE D'IDÉE ?

Vous avez un délai de 5 jours ouvrables suivant la réception de votre convention de placement, par la poste ou via AccèsD, pour demander à votre conseiller d'AccèsD d'annuler votre placement.

## RENSEIGNEMENTS

Pour vous procurer ce produit ou pour obtenir plus d'information :

- visitez [desjardins.com/offreexclusive](http://desjardins.com/offreexclusive)
- ouvrez une session dans AccèsD ;
- communiquez avec votre conseiller d'AccèsD ;
- composez le 514 224 7737 ou le 1 800 224 7737, options 4 et 1.

## PRIX ET DISTINCTIONS



**Meilleur distributeur de  
produits à capital protégé**  
**Meilleure banque privée**  
**Meilleur produit de l'année**

L'investisseur devrait lire la convention de placement avant d'investir. Elle peut être consultée sur [desjardins.com/pglm](http://desjardins.com/pglm).

Le présent document n'est fourni qu'à titre indicatif. En cas de divergence entre ce document et la convention de placement, cette dernière prévaut.